

ADMISSION POST-BAC

Pour qui, pour quoi, quand et comment ?

POUR QUI ?

- ▶ Les élèves de Terminale
- ▶ Les Bacheliers de moins de 26 ans et les DAEU
- ▶ Les étudiants souhaitant se réorienter

POUR QUOI ?

- ▶ Pour s'inscrire en 1^{er} année de Licence.
- ▶ Pour pouvoir candidater pour des filières sélectives (DUT, Licence sélective) sur dossier.

Cette démarche est obligatoire.

NE TARDEZ PAS ! pour vous donner toutes les chances de réussite !

QUAND ?



COMMENT ?

20 janvier au 20 mars (18h)

Choix des formations et dépôt des vœux



ÉTAPE 1

Sélectionnez les formations qui vous intéressent sur le portail unique « Admission post-bac » (<http://www.admission-postbac.fr>) en indiquant la mention de la ou des licence(s) ou le(s) DUT choisis.

Pour vous aider à choisir votre formation, l'Université de Toulon vous présente l'ensemble de son offre de formation sur son site : <http://formation.univ-tln.fr> avec un accès par domaine d'études, par diplôme, par niveau ou par secteur d'activités.

Faites au moins 6 vœux correspondant à vos choix d'orientation. Le nombre maximum de demandes est de 24 dont 12 au plus par type de formation (ex : 12 L1 maximum)

ÉTAPE 2

Orientation active ou
dépôt des dossiers de
candidatures



LICENCE

► Si vous avez émis un vœu en **LICENCE : ORIENTATION ACTIVE**

Du 20 janvier au 20 mars

Vous obtiendrez un conseil en orientation transmis sur votre email personnel au plus tard le 20 mars. (Ne pas oublier d'indiquer l'adresse email que vous consultez le plus régulièrement)

Attention : Certaines licences peuvent être à capacité limitée. Respectez bien les délais !!.

DUT OU LICENCE SÉLECTIVE

► Si vous avez candidaté en **DUT ou LICENCE SÉLECTIVE** :

CONSTITUTION ET ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Jusqu'au 2 avril, renvoyez vos dossiers à l'adresse indiquée sur les fiches de vœux.

Avant le 3 mai, assurez-vous de la bonne réception de vos dossiers et si des pièces complémentaires vous sont demandées en consultant votre espace.

20 janvier au 31 mai
Classement des vœux



ÉTAPE 3

N'oubliez pas de classer vos vœux entre le **20 janvier et le 31 mai**.

Attention : il est important de classer vos vœux par ordre de préférence et sans autocensure, en tenant compte de vos chances de réussite.

8 juin au 14 juillet*
Réponse Proposition
d'admission



ÉTAPE 4

1^{re} phase d'admission : le **8 juin** / 2^e phase : le **26 juin** / 3^e phase : le **14 juillet** (*). Vous vous reconnecterez obligatoirement sur le portail « Admission Post-bac » pour confirmer votre vœu d'intégrer une licence ou un DUT à l'Université de Toulon. **Attention** : Vous avez **72h pour répondre** Oui / Oui mais... / Non / Non mais...

Début juillet
Saisie des résultats du
bac et inscription



ÉTAPE 5

Dès les résultats du baccalauréat au mois de Juillet :

► Vous **prendrez rendez-vous** sur le site l'Université de Toulon

www.univ-tln.fr, rubrique Inscriptions

► Pensez bien à **imprimer votre attestation** d'inscription

► Vous serez accueilli sur le campus pour **finaliser votre inscription** administrative et pédagogique. Les procédures d'inscriptions (pièces justificatives, dates...) vous seront précisées à cette période dans l'onglet Admission / Message de l'établissement dans APB)

**A partir du 27 juin
jusqu'au 25 septembre**



PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

► Si vous n'avez fait aucune demande dans la formation souhaitée au sein de l'Université de Toulon, vous devez d'abord renoncer à tous vos vœux et ajouter votre nouveau choix en procédure complémentaire.

► Si vous n'avez fait aucun dossier en procédure normale, vous devez impérativement passer par la procédure complémentaire.

(*) Dates susceptibles d'être modifiées

CONTACT

Pour toute information, contactez-nous au

SERVICE ACCOMPAGNEMENT EN ORIENTATION ET INSERTION

Bâtiment V1 Bureau 002 • Avenue de l'Université • 83130 La Garde

Email : orientation-active@univ-tln.fr



Service Accompagnement en Orientation et Insertion
Direction des Études et de la Vie Étudiante